

48^{ème} Congrès annuel

Conseil canadien de droit international



La diversité en droit international

Programme

24–25 octobre 2019
111, prom. Sussex, Ottawa



Canadian Council
on International Law

Conseil canadien
de droit international

#CCIL2019

Diamant

Savoie Arbitration

Argent



The Professional Association
of Foreign Service Officers

L'Association professionnelle
des agents du Service extérieur



CANADIAN
RED CROSS
CROIX-ROUGE
CANADIENNE



ICRC

Faculté de droit



UNIVERSITÉ
LAVAL



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law

*Chaire Hyman Soloway du droit des
affaires et du commerce*

Centre for International
Governance Innovation

Bronze



LLDRL
LABOUR LAW AND DEVELOPMENT
RESEARCH LABORATORY

LABORATOIRE DE RECHERCHE
SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET
LE DÉVELOPPEMENT



McGill

Faculty of
Law

Faculté de
Droit

Mot de Bienvenue de la Présidente du CCDI et des co-présidents du congrès

Bienvenue au 48e congrès annuel du CCDI !

Cette année, le thème du congrès est la diversité et le droit international. Il s'agit d'un vaste thème qui, comme vous le verrez tout au long du programme, réunit un large éventail de perspectives et d'idées différentes. La diversité est apparue comme une priorité au cours des dernières années, et ce congrès vous invite à faire preuve d'esprit critique afin de déterminer si le droit international et les organisations internationales sont divers et, dans l'affirmative, dans quelle mesure. Nous espérons sincèrement que vous trouverez le congrès à la fois intéressant et stimulant.

Nous tenons à remercier nos conférenciers d'honneur et nos conférenciers hautement qualifiés qui ont pris le temps de se joindre à nous, certains d'entre vous sont venus de loin, nos généreux commanditaires qui rendent cette réunion possible et bien sûr tous nos participants. Encore une fois, nous avons atteint plus de 300 participants ! Nous aimerions également remercier le Secrétariat du CCDI, Julie Begbie pour son soutien logistique et organisationnel exceptionnel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et de vos idées. Il s'agit de votre congrès et nous voulons continuer à faire de cet événement la première conférence annuelle en droit international au Canada.

Marie-Claude Boisvert, Présidente du CCDI

Dan Moore, Gib van Ert et Patricia Galvao-Ferreira, co-présidents du congrès

Dans ce programme

Renseignements généraux	page 2
Conférenciers d'honneur	page 3
Médaille John E Read	page 4
Programme : jeudi	pages 5-11
Prix d'essai juridique	page 11
Programme : vendredi	pages 12-17
Programme en bref	Plan central

**Les biographies de tous les conférenciers sont disponibles sur
notre site internet www.ccil-ccdi.ca**

Ne manquez pas les Prix de carrière du CCDI !

Nous vous invitons à soumettre vos candidatures pour le Prix pour un juriste du secteur public et pour le Prix du livre savant, qui seront remis lors du prochain congrès annuel.

Veuillez visiter notre site Internet pour de plus amples renseignements.



Renseignements généraux

Connexion Wifi : gratuite et disponible dans les salles de réunion. Le code d'accès est disponible au comptoir d'inscription.

L'interprétation simultanée est disponible dans les salles Victoria et Ottawa. Les unités de traduction se trouvent à l'arrière des salles.

La lettre (A) ou (F) après le titre de chaque séance indique si la séance sera présentée en anglais ou en français.

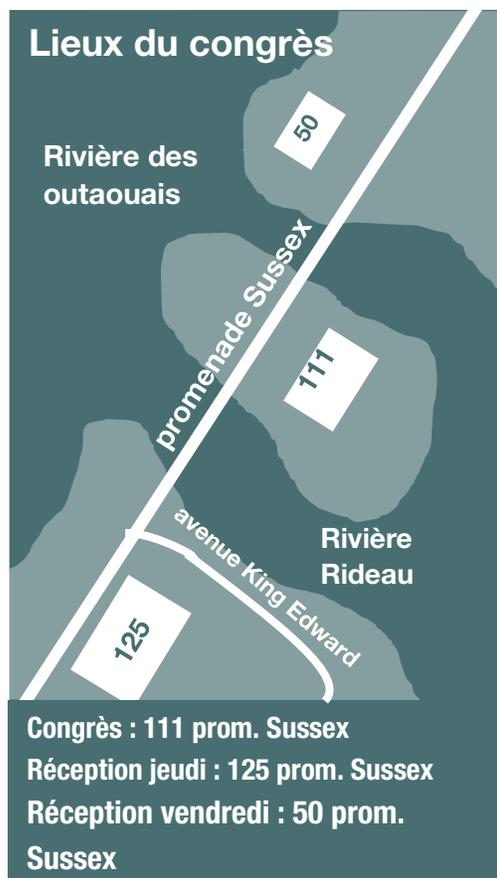
Des comptes-rendus des séances seront préparés par des étudiant(e)s en droit et disponibles sur le site du CCDI.

Crédits de formation professionnelle

L'accréditation pour les heures de formation professionnelle FPC auprès du Barreau de l'Ontario est en attente pour les sessions A2 et B3.

Les séances du jeudi et du vendredi représentent 12 heures et 20 minutes de formation continue.

Des **photos et des vidéos** pourraient être pris lors du congrès et subséquemment utilisés par le CCDI, notamment sur le site Internet du CCDI. Il se peut que des médias assistent au congrès.



Annuaire canadien de droit international

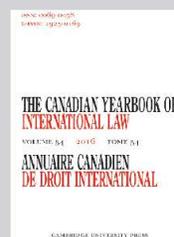
John H. Currie, *Directeur*
René Provost, *Directeur adjoint*

Depuis 1961, l'*Annuaire canadien de droit international* appuie le développement et le rayonnement de la meilleure doctrine canadienne et internationale dans les domaines du droit international public et privé, tout en diffusant des documents et commentaires touchant à la pratique d'institutions canadiennes en droit international.

Soumission de textes: Les auteures et auteurs sont invités à soumettre des articles, des notes ou des commentaires, en français comme en anglais, qui mettent de l'avant une pensée critique dans tous les domaines du droit international.
Consignes pour la soumission de textes: www.cambridge.org/acdi.

Alertes gratuites par courriel

Tenez-vous au courant de nouvelles parutions - abonnez-vous à www.cambridge.org/cyil-alerts



L'Annuaire canadien de droit international

est accessible en ligne: cambridge.org/acdi

Pour vous abonner, contactez:

Cambridge:
Téléph +44 (0)1223 326070
Télec +44 (0)1223 325150
Courriel journals@cambridge.org

New York:
Téléph +1 (800) 872 7423
Télec +1 (212) 691 3239
Courriel customer_service@cambridge.org

Professeur Dapo Akande

Université d'Oxford

Dapo Akande est professeur de droit international public à l'Université d'Oxford où il est également co-directeur de l'Oxford Institute for Ethics, Law and Armed Conflict (ELAC). Il a été membre du Groupe international d'experts qui a préparé le Manuel Tallinn 2.0 sur le droit international applicable aux opérations cybernétiques (2017, CUP) et membre du Groupe consultatif international du projet de l'American Law Institute sur le Restatement Fourth, The Foreign Relations Law of the United States.

Auteur de renom en droit international et membre des comités éditoriaux ou consultatifs de plusieurs revues juridiques, le professeur Akande est membre du conseil d'administration du British Institute of International and Comparative Law et a été, jusqu'en 2019, conseiller au conseil exécutif de la Société américaine de droit international. Il est le rédacteur en chef fondateur du blog scientifique : EJIL:Talk ! le blog de la Revue européenne de droit international et a publié de nombreux articles sur le droit international.

Sa vaste expérience en droit international l'a amené à agir comme consultant, expert ou conseiller auprès d'organisations internationales, d'États et d'organisations non gouvernementales. En outre, il a travaillé sur des affaires portées devant les tribunaux nationaux et les tribunaux de droit international, notamment la Cour suprême du Royaume-Uni, la Cour internationale de justice, la Cour européenne des droits de l'homme, le Tribunal international du droit de la mer, les tribunaux arbitraux internationaux dans des litiges mixtes, les groupes spéciaux de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain. En 2017/18, il a été conseiller juridique du Groupe parlementaire multipartite du Parlement du Royaume-Uni pour l'enquête des drones sur la manière dont le Royaume-Uni collabore avec ses partenaires sur l'usage des drones.



Professeur Payam Akhavan

Université McGill

Payam Akhavan LL.M. S.J.D. (Harvard) est professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université McGill, membre de la Cour permanente d'arbitrage et du Groupe d'arbitres du CIRDI et ancien premier conseiller juridique du Bureau du Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye. Il a été professeur à la faculté de droit de Yale, à l'Université de Toronto, à l'Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense, à l'Institut universitaire européen (Florence) et à l'Université d'Oxford. Le professeur Akhavan a publié de nombreux articles sur le droit pénal international. En 2017, il a prononcé les conférences CBC Massey Lectures "In Search of a Better World: Une odyssee des droits de l'homme" qui ont connu un grand succès.

La vaste expérience du professeur Akhavan en droit pénal international et en droit international des droits de l'homme l'a amené à travailler pour les Nations Unies en Bosnie, au Cambodge, au Guatemala, au Rwanda et au Timor-Leste, à assister le Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones, à donner des conseils sur les génocides Yazidi et Rohingya et à agir comme avocat dans des affaires importantes comme Procureur contre Erdemović (1996), la première affaire devant la Chambre d'appel du TPIY, Application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (2010 *Géorgie c. Russie*, devant la Cour internationale de Justice), l'exception d'irrecevabilité au nom de la Libye dans *Procureur c. Saïf Al-Islam Gaddafi et Abdullah Al-Senusi* (2014, devant la Cour pénale internationale), *Akçam c. Turquie* (2011) et *Perinçek c. Suisse* (2015, devant la Cour européenne des droits de l'homme), *Hamdi c. Rumsfeld* (2004, devant la Cour suprême des États-Unis) et *Kazemi c. Iran* (2014, devant la Cour suprême du Canada).



Les biographies de tous les conférenciers sont disponibles sur notre site internet www.ccil-ccdi.ca



Juge Kimberly Prost

Cour pénale internationale

Kimberly Prost, médaillée d'or de la faculté de droit de l'Université du Manitoba, a été élue juge à la Cour pénale internationale (CPI) en 2018, pour un mandat de neuf ans. La juge Prost avait déjà été élue par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006 pour siéger en tant que juge ad litem du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans un procès à accusés multiples (Popovic et al) concernant les événements de Srebrenica et Zepa. En juin 2010, le Secrétaire général a nommé la juge Prost premier Médiateur du Comité des sanctions contre Al-Qaida du Conseil de sécurité. Avant d'être élue juge, elle a été chef de cabinet du Président de la CPI pour un mandat de deux ans.

Au niveau national, la juge Prost a travaillé pour le ministère de la Justice du Canada pendant dix-huit ans, comparissant devant la Cour suprême du Canada et devant les tribunaux canadiens à tous les autres niveaux. En tant que directrice du Groupe d'entraide internationale, elle a participé à la négociation de plus de 40 traités d'extradition et d'entraide juridique et a fait partie de la délégation canadienne pour la négociation du Statut de Rome de la CPI, ainsi que des Conventions des Nations Unies contre le crime organisé transnational et la corruption.



La juge Prost a également occupé des postes de direction au Secrétariat du Commonwealth et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, où elle a exécuté une gamme de programmes pour les États sur la coopération internationale, le blanchiment d'argent et la confiscation d'avoirs, la lutte contre le terrorisme, l'application du Statut de Rome et la lutte contre le crime organisé et la corruption.

Les biographies de tous les conférenciers sont disponibles sur notre site internet www.ccil-ccdi.ca

Bourse John P. Humphrey

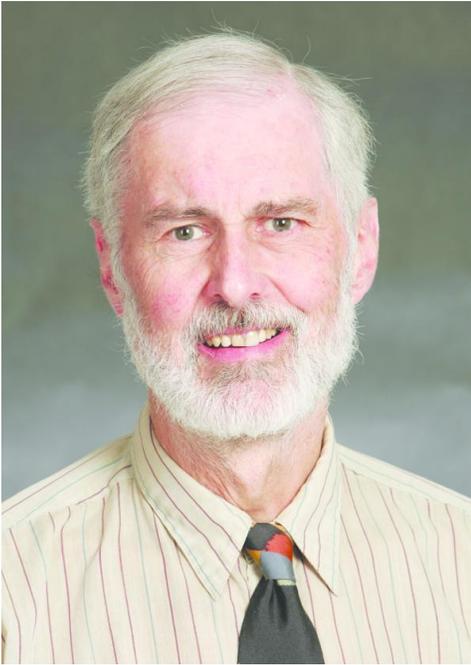
Le Conseil canadien de droit international octroie chaque année un maximum de trois bourses John Peters Humphrey dans les domaines du droit international des droits de la personne ou des organisations internationales.

Les bourses sont accordées à des étudiants au parcours exceptionnel afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures à temps plein dans des institutions de renom au Canada ou à l'étranger. Les étudiant(e)s inscrit(e)s dans des facultés canadiennes de droit ou de science politique (ou l'équivalent) peuvent poser leur candidature. Date limite : 1 décembre 1 2019. Consultez www.ccil-ccdi.ca pour de plus amples renseignements.

Médaille John E. Read

La médaille John E. Read est conférée par le CCDI afin de commémorer la vie et l'œuvre de John Erskine Read, Q.C., qui fut un membre distingué de la Cour internationale de Justice. La médaille Read est décernée aux Canadiens qui ont apporté une contribution distinguée au droit international et aux organisations internationales, ainsi qu'aux non-Canadiens qui ont apporté une contribution exceptionnelle au droit international et aux organisations internationales dans les domaines d'intérêt particulier pour le Canada.

Récepteur : Professeur Hugh Kindred



Hugh Kindred est professeur émérite de droit à l'Université Dalhousie, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, où il a enseigné le droit international et le commerce, le droit commercial et de la consommation et le droit maritime. Il a été le rédacteur en chef et coauteur de cinq éditions de *International Law Chiefly as Interpreted and Applied in Canada* (1987-2014), maintenant dans une 9e édition (2019) nommée en son honneur, et coauteur de *Law Beyond Borders : La compétence extraterritoriale à l'ère de la mondialisation* (2014). D'autres publications révèlent son intérêt particulier et son expertise dans la relation entre le droit international et le droit canadien.

Dans le domaine du droit maritime, Hugh est coauteur de *Marine Cargo Claims* (1990), *Multimodal Transport Rules* (1997) et deux éditions du *Canadian Maritime Law* (2003, 2016), qui a remporté le Prix Walter Owen du livre de l'Association du Barreau canadien en 2005 et a été largement cité par les tribunaux canadiens, notamment la Cour suprême du Canada. Il a également été juriste hors classe à la Division des transports maritimes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. En 2003, le professeur Kindred a reçu le Prix d'excellence académique de l'Association canadienne des professeurs de droit.

**La médaille John E. Read sera présentée
lors de la réception de clôture vendredi, le 25 octobre,
entre 16 h 30 et 18 h 30 au 50 Sussex**

N'oubliez pas de chercher votre dépliant lors de votre inscription pour avoir accès à un rabais de 15 % sur la dernière édition de *Kindred's International Law*.



8 h – 9 h	Service de café	Salon Ottawa
9 h – 9 h 05	Allocution d'ouverture	Salle Victoria
9 h 05 – 10 h 30	Conférencier d'honneur	Salle Victoria

Réparer le miroir cassé: diversité et survie dans le village planétaire
Conférencier d'honneur: Professeur Payam Akhavan, Université McGill

Présenté par Valerie Oosterveld, Faculté de droit de l'Université Western

Intervenant

Valerie Oosterveld, Faculté de droit de l'Université Western

10 h 30 – 10 h 50	Pause santé	Salon Ottawa
10 h 50 – 12 h 30	Séances simultanées : A	

A1 Doctrine, pratique et plaidoyer dans le système interaméricain des droits humains (A/F)

Salle Victoria

Le panel discutera des réalisations et des défis auxquels est confronté le système interaméricain des droits de l'homme. La panéliste abordera, entre autres, les violations massives et systématiques des droits humains dans les Amériques, les droits des femmes ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels. Le panel se terminera par des commentaires sur la pédagogie, les outils pédagogiques et l'IAHRS.

Modératrice

Eise Hansbury, Avocats Sans Frontières Canada

Conférenciers

James Cavallaro, Réseau universitaire pour les droits de la personne et Faculté de droit de Stanford

Bernard Duhaime, UQAM/ ONU Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Caroline Bettinger-Lopez, Clinique sur les droits de l'homme, Université de Miami Faculté de droit

A2 Diversité parmi les arbitres : La Cour multilatérale des investissements peut-elle établir une nouvelle norme? (A/F)

Salle Ottawa ABC

L'avenir de l'arbitrage en matière d'investissement a fait l'objet de nombreux débats. Certains accords internationaux d'investissement (AII), comme l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, établissent des "systèmes juridictionnels des investissements" (SJI) bilatéraux, en vertu desquels seuls les États parties désignent les membres du SJI pour une période déterminée. Toutefois, l'AECG est muet sur la diversité des sexes dans le processus de sélection et de nomination de ces membres. Les différents acteurs du système, notamment certains arbitres, institutions arbitrales, États et universitaires, continuent de souligner le manque de diversité parmi les arbitres, en particulier ceux qui sont nommés par les parties aux différends.

L'une des propositions les plus discutées au sujet de la réforme structurelle du système d'arbitrage des investissements concerne la création d'une Cour multilatérale des investissements (CMI). L'Union européenne a présenté une communication spéciale à la réunion du Groupe de travail III de la CNUDCI, dans laquelle elle examine certains des problèmes que pose le système, notamment les coûts importants, l'absence d'un système de contrôle, le manque de transparence dans le processus d'arbitrage et la diversité dans la composition des tribunaux d'arbitrage.

Cette table ronde explorera certains des défis liés au manque de diversité dans le système actuel de règlement des différends entre investisseurs et États et examinera la composition des tribunaux internationaux et régionaux afin d'identifier les meilleures pratiques et approches qui pourraient être utilisées pour une future CMI. L'objectif principal est de comprendre quelles approches de la diversité peuvent être utilisées pour une future CMI.

Modératrice

Debra Steger, Université d'Ottawa, chercheuse principale au CIGI

Conférenciers

Céline Lévesque, Université d'Ottawa, chercheuse principale au CIGI

Valerie Hughes, Université de Queen's, chercheuse principale au CIGI

Frédéric Mégret, Université McGill

**Centre for International
Governance Innovation**

L'accréditation pour les heures
de formation professionnelle
FPC auprès du Barreau de
l'Ontario est en attente.

A3 Distinctions qui ont fait une différence : Questions d'actualité en droit canadien de réception (A/F)

Salle Freiman-Guigues

L'utilisation et la négligence du droit international public par les tribunaux canadiens demeurent un domaine d'étude et de pratique dynamique. Avec les affaires *Vavilov* et *Araya c. Nesun* dans les réserves de la Cour suprême du Canada, de nouveaux développements importants pourraient se profiler à l'horizon. Dans le cadre de cette table ronde, le professeur Forcese guidera les conférenciers à travers un éventail de questions d'actualité en matière de droit de réception. Joshua Blum parlera des défis auxquels font face les avocats plaidants pour porter les préoccupations de droit international public devant la Cour fédérale en matière de protection des réfugiés. Vicki Prais présentera les résultats de sa récente étude sur la façon dont l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus des Nations Unies (Règles Mandela) est utilisé dans les procédures judiciaires canadiennes. Gib van Ert tentera de séparer le blé de l'ivraie dans la décision notoire de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Hape* avant que la Cour suprême du Canada ne revienne un jour sur sa décision presque inévitable.

Modérateur

Craig Forcese, Université d'Ottawa

Conférenciers

Joshua Blum, Jared Will & Associates, Toronto

Vicki Prais, Consultant international indépendant en droit de la personnes (Droits des prisonniers/privation de liberté)

Gib van Ert, Gib van Ert Law, Ottawa et Vancouver

12 h 30 – 13 h 40

Dîner buffet et réseautage

La Promenade

12 h 30 – 13 h 40

Parlons carrières

Salle Algonquin

Le déjeuner-causerie sur les perspectives de carrières est l'occasion d'apprendre et de poser toutes vos questions à un groupe diversifié de juristes ayant poursuivi des carrières variées et ce dans différents domaines du droit international.



13 h 40 – 14 h 30

Conférencier d'honneur

Salle Victoria

La Cour pénale internationale après 20 ans: Accomplissements et défis
Conférencier d'honneur: Juge Kimberly Prost Cour pénale internationale

Présentée par Terry M. Beitner, Directeur/Avocat général, Section des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, Ministère de la Justice

14 h 40 – 16 h 10

Séances simultanées : B

B1 L'Avis 1/17 de la CJUE sur la légalité du mécanisme de résolution investisseur état de l'AECEG : Perspectives constitutionnelles comparées et l'impact de l'avis sur les traités existants, notamment les 1200 TBI des états membres de l'UE (F)

Salle Victoria

Le 30 avril 2019, la Cour de justice de l'union européenne a rendu son Avis 1/17 confirmant la licéité du mécanisme de résolution des différends investisseur-état du chapitre 8 de l'AECEG. L'Avis 1/17 a été rendu dans la foulée du jugement de la CJUE du 6 mars 2018 dans l'affaire *République slovaque c. Achmea B.V.* où la cour a jugé qu'un TBI intra-EU (en l'occurrence le TBI Slovaquie-Pays Bas) était incompatible avec les Traités de l'Union européenne. Même si l'Avis 1/17 confirmait la licéité des traités d'investissement extra-UE au regard du droit européen (parce qu'ils ne soulèvent pas de questions concernant les obligations de « confiance mutuelle » et de « coopération sincère » qui existent entre les Etats Membres de l'UE), la CJUE conclut néanmoins que les dispositions du mécanisme de résolution des différends investisseur-état permet la préservation de l'intégrité et de l'autonomie du droit européen en raison de diverses dispositions particulières contenues dans le Chapitre 8 de l'AECEG. Ces dispositions incluent le traitement du droit européen en tant que fait, l'inclusion d'exceptions générales, la confirmation du droit de réguler, l'obligation de ne pas baisser les standards de réglementation dans certains domaines, une définition exhaustive du traitement juste et équitable ainsi qu'une annexe sur l'expropriation indirecte. La CJUE a aussi jugé que les traités d'investissement ne doivent pas menacer les compétences des institutions de l'UE dans le cadre institutionnel de l'Union, et que ceux-ci ne peuvent pas non plus menacer la mise en œuvre du droit européen par les Etats Membres. La CJUE a aussi considéré le droit à l'accès à la justice ainsi que celui à un tribunal impartial et indépendant, tous deux garantis par le droit européen. Ce panel examine ces questions ainsi que comment les cours d'autres pays (notamment le Canada, la Colombie et la France) considèrent les traités d'investissement au vu de leurs exigences constitutionnelles internes. **Ce panel est organisé conjointement avec la Société française de droit international (SFDI).**

Modérateur

Pierre-Olivier Savoie, Savoie Arbitration, Paris

Savoie Arbitration**Conférenciers**

Sabrina Robert-Cuendet, Université du Maine (Le Mans -- Laval)

Iuliana Iancu, Hanotiau van den Berg, Brussels

Fabien Gélinas, Faculté de droit, Université McGill

Arnaud de Nanteuil, Université Paris-Est Créteil

B2 Les avens transnationaux du droit international du travail (A/F)

Salle Ottawa ABC

Créée sous l'égide de la Société des Nations, l'Organisation internationale du Travail (OIT) - qui est devenue la première institution spécialisée des Nations Unies - célèbre son centenaire en 2019. L'OIT entretient une relation spéciale avec le Canada, qui lui a offert un refuge en temps de guerre à l'Université McGill de 1940 à 1948.

Pendant ce temps, les mandats de l'OIT ont renouvelé l'engagement fondamental de l'organisation à rechercher la justice sociale par la paix. En ce moment de mécontentement, le mandat constitutionnel de l'OIT fondé sur la justice sociale semble à la fois profondément nécessaire et singulièrement difficile à réaliser. Cette session propose des réflexions, émanant principalement d'un cours commémoratif, diffusé en direct sur le Web à la Faculté de droit de McGill à l'hiver 2019, sur la façon dont le corpus du droit international du travail de l'OIT est sollicité de manière anti-hégémonique pour maintenir un espace ouvert aux futurs transnationaux.

Modératrice

Adelle Blackett, Faculté de droit, Université McGill

Conférenciers

Bernard Duhaime, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

Éloïe Ouellet-Décoste, Département des sciences juridiques, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal

Leila Kavar, Université du Michigan et Université McGill

Joanna Langille, Faculté de droit, Université Western Ontario (par téléconférence)

Liam McHugh-Russell, Faculté de droit, Université McGill



B3 Diversité dans l'élaboration du droit international (A)

Salle Freiman-Guigues

Il règne un large consensus qu'il y a plus de chances que les pays s'engagent à faire respecter les normes et institutions internationales lorsque le droit international et les institutions internationales reflètent les diverses perspectives qui caractérisent la société mondiale.

Pourtant, malgré l'importance accrue accordée à la promotion de la diversité et de l'inclusion dans l'élaboration du droit international, il n'existe pas de réponses faciles à la question de savoir ce que cela signifie pour le droit international d'être réellement diversifié et inclusif, et comment y parvenir. Cette table ronde examine ce défi sous deux angles : le rôle des parties prenantes (peuples autochtones, acteurs non étatiques, personnes handicapées) et la diversité des perspectives dans l'élaboration de deux domaines spécifiques du droit international : le droit pénal international coutumier et la gouvernance climatique mondiale.

Modérateur

Christopher Waters, Université de Windsor

Conférenciers

Oluwatobiloba Moody, Centre pour l'innovation dans la gouvernance mondiale (CIGI)

Segment : Repenser le point de vue autochtone homogène : Promouvoir la diversité autochtone dans la législation internationale.

Maria Panezi, Université du Nouveau-Brunswick et Ksenia Polonskaya, CIGI

Segment : Examiner le rôle potentiel des acteurs non étatiques dans l'accroissement de la diversité au sein des tribunaux internationaux

Brian Cox, Université Queen's

Segment : L'imprudence, *mens rea* et les crimes de guerre : Perspectives diverses en droit international coutumier

Sébastien Jodoin, Université McGill, Faculté de droit

Segment : Contester le capacitisme en droit international : Intégrer les droits des personnes handicapées dans la gouvernance mondiale du climat

L'accréditation pour les heures
de formation professionnelle
FPC auprès du Barreau de
l'Ontario est en attente.



16 h 10 – 16 h 30

Pause santé

Salon Ottawa

16 h 30 – 18 h

Séances simultanées : C

C1 Le droit international et la crise dans les relations sino-canadiennes (A)**Victoria Hall**

La position du Canada entre les États-Unis et la Chine est devenue la question la plus difficile et la plus dangereuse de la politique étrangère. Le droit de l'extradition, le droit commercial, le droit des télécommunications, le droit de la sécurité nationale et même la souveraineté dans l'Arctique font partie de ce mélange. Cette table ronde d'experts se penchera en profondeur sur ces questions et consacra beaucoup de temps aux questions de l'auditoire.

Modérateur

Michael Byers, UBC

Conférenciers

Alan Kessel, Affaires mondiales Canada

Christopher Parsons, Université de Toronto

Margaret McCuaig-Johnston, Université d'Ottawa

C2 Actualités de 2019 de l'Annuaire canadien de droit international (A/F)**Salle Ottawa ABC**

Publié par Cambridge University Press, l'Annuaire canadien de droit international est la principale revue juridique internationale du Canada. Entre autres, il comprend des chroniques annuelles faisant état de développements récents dans divers domaines du droit international. Ce panel réunit les auteurs de ces chroniques – chefs de file dans leurs domaines respectifs – qui souligneront des développements clés de 2019 dans des domaines aussi divers que le droit international des investissements, le système interaméricain des droits de la personne, et le traitement de questions de droit international par les tribunaux canadiens.

Modérateur

John Currie, Faculté de droit, Université d'Ottawa

Conférenciers

Gib van Ert, Gib van Ert Law

Charles-Emmanuel Côté, Faculté de droit, Université Laval

Bernard Duhaime, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

Éloïe Ouellet-Décoste, Département des sciences juridiques, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal

C3 Interdisciplinarité et droit économique international : Approches diverses en matière de recherche et de pratique (A)

Salle Freiman-Guigues

Le droit international économique fait présentement face à plusieurs mutations et défis. De la (re)négociation des accords de libre-échange à la réforme du droit international de l'investissement, la communauté juridique internationale est aux prises avec des problèmes de plus en plus complexes. Cependant, les causes et les implications de ces problèmes ne se limitent souvent pas au domaine du droit. Négliger les dimensions historiques, sociales, politiques et économiques des problèmes actuels ne peut que conduire à des solutions inadéquates. Les universitaires et les praticiens du droit international économique ont donc besoin d'outils appropriés pour faire face aux mutations et aux défis actuels.

Après avoir identifié des sujets spécifiques du droit international économique, trois questions seront posées à chaque intervenant: 1) Quelles sont les implications de cette question pour le droit international économique?; 2) Quels aspects sont ignorés par une approche juridique traditionnelle? et 3) Comment une approche interdisciplinaire peut-elle apporter une réponse plus complète? Dans l'ensemble, les intervenants démontreront que la connaissance interdisciplinaire est plus qu'une simple tendance en droit international. Les chercheurs et les praticiens du droit international doivent adopter diverses approches méthodologiques afin de s'attaquer pleinement aux principaux phénomènes du droit international économique.

Modératrice

Andrea K. Bjorklund, Université McGill, Faculté de droit

Conférenciers

Jean-Michel Marcoux, Université McGill, Faculté de droit

Wolfgang Alschner, Université d'Ottawa, Faculté de droit– Section de droit commun

Laura Létourneau-Tremblay, Université d'Oslo, Faculté de droit, Department de droit public et de droit international
Mona Pinchis-Paulsen, Faculté de droit de Stanford

Shane Spelliscy, Gouvernement du Canada, Direction générale du droit commercial international, Division de l'investissement et des services

18 h15 – 20 h

Réception

125 promenade Sussex, A9

Réception du Jurisconsulte d'Affaires mondiales Canada

Prix d'essai juridique

En reconnaissance des articles qui contribuent de façon exceptionnelle à la doctrine en droit international, le CCDI est fier d'annoncer les récipiendaires de son premier Prix du concours d'essai juridique :

Gregory Fox, Kristen Boon et Isaac Jenkins pour “*The Contributions of United Nations Security Council Resolutions to the Law of Non-International Armed Conflict: New Evidence of Customary International Law*” (American University Law Review, Vol. 67, p. 649, 2018)

Joanna Harrington pour “*The Working Methods of The United Nations Security Council: Maintaining The Implementation of Change*” (International & Comparative Law Quarterly, Vol 66, Issue 1, 2017)



8 h – 9 h

Service de café

Salon Ottawa

9 h 00 – 10 h 30

Séances simultanées : D

D1 Différentes voix dans le droit international humanitaire : Perspectives sur le DIH et le genre, l'invalidité et la religion (A)

Victoria Hall

Cette année marque le 70^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949. Les Conventions ont apporté des améliorations considérables en ce qui concerne l'obligation des parties à des conflits armés de protéger les civils, les blessés et les malades, ainsi que les prisonniers de guerre. Aujourd'hui plus que jamais, il est important de réfléchir à ces développements historiques et de se demander si les diverses perspectives et expériences ont été suffisamment prises en compte.

Les discussions plus mondialisées sur le DIH, qui ont émergé depuis les années 1940, ont inclus des critiques féministes, d'autres questions sur l'inclusion et l'exclusion des populations particulièrement touchées, et l'intersection entre le DIH et la religion et le droit islamique en particulier.

Cette table ronde explorera les liens entre le DIH et le genre, le droit islamique et le handicap, en fournissant une analyse critique et constructive.

Modératrice

Catherine Gribbin, Croix rouge canadienne

Conférenciers

Valerie Oosterveld, Université de Western

Janet Lord, Harvard Law School Project on Disability

Ahmed Al-Dawoudy, Comité international de la croix rouge



CANADIAN
RED CROSS
CROIX-ROUGE
CANADIENNE



ICRC

D2 Diversité dans les modes de gouvernance environnementale internationale(A/F)

Salle Ottawa ABC

Alors que nous approchons cinq décennies depuis la Déclaration de Stockholm de 1972, le sentiment que le droit international de l'environnement n'est toujours pas en mesure de répondre adéquatement à la complexité croissante des défis environnementaux mondiaux persiste. De nombreux régimes environnementaux existants se sont avérés lents, lourds, insensibles aux considérations d'équité et à l'évolution rapide des connaissances, et insuffisants pour atteindre leurs objectifs. Ce panel discutera de la façon dont diverses méthodologies, mécanismes institutionnels et représentation peuvent améliorer les régimes du droit international de l'environnement dans des zones géographiques clés comme l'Arctique et l'Antarctique, et dans des régimes spécifiques du droit international de l'environnement, y compris la pêche en haute mer et les changements climatiques.

Modératrice

Patricia Galvao-Ferreira, Université de Windsor

Conférenciers

Agnes Barr-Klouman, Université d'Ottawa

Segment : Succès et lacunes : Une approche juridique et géographique du Conseil de l'Arctique

Catherine Blanchard, Institut néerlandais pour le droit de la mer (NILOS) – Université Utrecht

Segment : La recherche insaisissable d'une pêche durable en haute mer : Explorer d'autres mécanismes de réglementation et de gouvernance

Ling Chen, Université McGill

Segment : La diversité de l'enseignement du droit climatique dans les facultés de droit canadiennes

Nicolas Kempf, Faculté de Droit, Université de Montréal

Segment : Le régime Antarctique victime de son désir d'inclusion ?

D3 Utiliser la technologie pour rendre les accords commerciaux accessibles à divers acteurs (A)

Salle Freiman-Guigues

Le groupe d'experts examinera comment la technologie peut être utilisée pour permettre à un groupe plus vaste et plus diversifié d'acteurs de tirer parti des règles du commerce international. Les petits commerçants manquent souvent de temps et de ressources pour étudier comment les accords commerciaux peuvent leur être bénéfiques. Le panel présentera des études de cas détaillées de pays en développement qui montrent comment la technologie peut réduire ces obstacles, qui vont de la technologie de base de la téléphonie mobile à la recherche de taux tarifaires et de sites Web où les commerçants peuvent enregistrer les obstacles au commerce à l'utilisation de la technologie de la chaîne de bloc pour résoudre les problèmes d'application par des contrats intelligents. Les présentations mettront en vedette des travaux récents à l'intersection de la technologie et du commerce réalisés par des étudiants en JD de la clinique conjointe de droit du commerce international et des investissements de l'Université Queen's et de l'Université d'Ottawa.

Modérateur

Nicolas Lamp, Université Queen's, Faculté de droit

Conférenciers

James Moores, Université d'Ottawa

Jamie Orr, Université d'Ottawa

Alina Smirnova, Université Queen's

Blake Van Santen, Ministère de la Justice, Gouvernement du Canada



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law

Chaire Hyman Soloway du droit des affaires et du commerce

10 h 30 – 10 h 50

Pause santé

Salon Ottawa



E1 Le colonialisme en tant que génocide au ralenti: Le droit international est-il suffisamment diversifié pour s'attaquer au génocide colonial en cours? (A/F)

Victoria Hall

Le 3 juin 2019, après avoir entendu pendant trois ans des milliers d'histoires de violence systémique et structurelle, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada est parvenue à la " conclusion inévitable " que le Canada en tant qu'État est responsable du génocide continu des peuples autochtones. L'enquête a conclu que ce génocide en cours constitue l'une des causes profondes de la violence qui est actuellement perpétrée contre les femmes et les filles autochtones. La violence coloniale se poursuit et n'est pas seulement un héritage du passé.

Le rapport final de l'enquête est complété par une analyse juridique sur le génocide, qui aborde spécifiquement cette question. Elle soutient que la véritable nature du génocide est distincte des notions populaires de génocide. Le génocide colonial, c'est-à-dire le génocide perpétré dans un contexte colonial, est un processus lent, contrairement aux paradigmes traditionnels du génocide que sont l'Holocauste et le génocide au Rwanda. Une perspective sexospécifique permet de bien cerner les éléments du génocide et de mettre en lumière les impacts sexospécifiques qu'il a sur les femmes et les filles.

Cette table ronde discutera de la place du génocide colonial dans le droit international à la suite des travaux de l'Enquête nationale et favorisera les discussions sur le processus actif de décolonisation qui est nécessaire pour faire face au génocide colonial actuel du Canada.

Modératrice

Amanda Ghahremani, Simone de Beauvoir Institute

Conférenciers

Catherine Savard, Partenariat canadien pour la justice internationale

Fannie Lafontaine, Université Laval

Pamela Palmater, Université Ryerson

Michèle Audette, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



E2 La diversité des conditions d'accueil des OI et OING au Canada (F)

Salle Ottawa ABC

Le Canada et le Québec en particulier sont des terrains d'accueil d'organisations internationales. On peut penser à l'OOACI, au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, à l'Institut de statistiques de l'UNESCO ou encore à l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF). Montréal est considérée comme la troisième plus importante ville en Amérique du Nord pour l'accueil d'organisations internationales après New York et Washington. Plus encore, le Canada est reconnu pour accueillir des organisations internationales non gouvernementales comme l'Agence mondiale antidopage, le Bureau international du droit des enfants, et bien d'autres.

Ce panel se propose d'étudier à la fois la diversité des organisations qui se sont installées au Canada et des conditions d'accueil qui leur sont offertes. Pourquoi le Canada est-il si populaire auprès de ces organisations ? Quelle est l'action des différents paliers de gouvernement pour les accueillir et les retenir ? Quel est l'état des privilèges et immunités offerts ? Devrait-on rouvrir la Loi sur les missions étrangères et organisations

internationales? Qu'en est-il de la politique québécoise en la matière ? Quel est le rôle de Montréal international ? Ce panel, composé d'universitaires et de praticiens, répondra à ces multiples questions. **Ce panel est organisé conjointement avec la Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport, École de Gestion, Université de Sherbrooke**

Modératrice

Geneviève Dufour, Université de Sherbrooke / Présidente SQDI



Conférenciers

Etienne Corriveau-Hébert, Ministère des relations internationales et de la francophonie, Québec

David Pavot, Université de Sherbrooke

France Brosseau, Montréal international

Martial Pagé, Représentant Permanent du Canada auprès de l'OACI

E3 Tendances du droit international : Un point de vue de la Direction générale des affaires juridiques d'Affaires internationales Canada (A/F)

Salle Freiman-Guigues

Cette table ronde, présidée par Masud Husain, juriconsulte adjoint et directeur général, réunira les directeurs de la Direction générale des affaires juridiques d'Affaires Mondiales Canada. Chacun des conférenciers présentera brièvement les responsabilités de sa direction. Le président fera ensuite des remarques et posera des questions aux conférenciers. Une période de questions à l'intention des personnes présentes suivra. Certains exposés et questions s'articuleront autour des thèmes du congrès et porteront notamment sur les nouvelles tendances du droit international.

Modérateur

Masud Husain, Bureau des affaires juridiques, Affaires Mondiales Canada

Conférenciers

Roland Legault, Division sur les Nations Unis, les droits de la personne et le droit économique (JLH)

Rebecca Netley, Division sur le droit criminel, la sécurité et la diplomatie (JLA)

Stephen Randall, Division sur le droit des traités (JLI)

Alain Tellier, Division sur le droit des océans et d'environnement (JLO)

12 h 20 – 13 h 30

Dîner buffet et réseautage

Salle Ottawa ABC

12 h 45 – 13 h 30

Assemblée générale annuelle du CCDI

Ottawa DE



13 h 30 – 14 h 30**Conférencier d'honneur****Salle Victoria**

La diversité des règles pour l'usage de la force: implications pour l'évolution du droit (A)
Conférencier d'honneur : Professeur Dapo Akande, Université d'Oxford

Présenté par Céline Lévesque, Université d'Ottawa

14 h 30 – 14 h 50**Pause santé****Salon Ottawa****14 h 50 – 16 h 20****Séances simultanées : F**

F1 Les droits autochtones dans le contexte juridique international (A)

Victoria Hall

Cette table ronde comprend trois présentations portant sur des thèmes liés aux droits des peuples autochtones dans le contexte du commerce international. Il commencera par une discussion sur les droits économiques inhérents des peuples autochtones et sur la façon dont les États-nations ont abordé la reconnaissance de ces droits, ou ne l'ont pas fait, en droit international. Ensuite, le groupe d'experts examinera les dispositions relatives aux droits des Autochtones qui ont été incluses dans les récents accords commerciaux du Canada, comme l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), l'Accord de partenariat global et progressif transpacifique (PPPTC) et l'Accord Canada - États-Unis - Mexique (ACEUM). Enfin, le groupe spécial examinera la portée de l'exception spécifique contenue dans l'ACEUM pour les mesures qu'une Partie " juge nécessaires pour s'acquitter de ses obligations légales envers les peuples autochtones ", en particulier la façon dont cette exception peut être interprétée dans une perspective canadienne à la lumière des obligations légales énoncées à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et dans les ententes sur l'autonomie gouvernementale entre les gouvernements canadiens et les peuples autochtones, et les conséquences de cette exception sur l'interprétation des autres ententes canadiennes.

Modératrice

Koren Marriott, Centre autochtone, Justice Canada

Conférenciers

Wayne Garnons-Williams, Garwill Law Professional Corporation

Risa Schwartz, Risa Schwartz International Law

J. Anthony VanDuzer, Section de droit commun, Faculté de droit, Université d'Ottawa

F2 Chapitre 11 de l'ALENA - Regarder vers l'avenir en regardant en arrière (A)

Salle Ottawa ABC

Avec la négociation d'un nouveau chapitre sur le règlement des différends entre investisseurs et États dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et les efforts de réforme du CIRDI et de la CNUDCI, nous vivons une période de grands changements potentiels dans ce domaine en pleine croissance. Notre groupe de pionniers des premiers arbitrages en vertu du chapitre 11 de l'ALÉNA impliquant les trois parties à l'ALÉNA se penchera sur les développements passés et examinera les perspectives d'avenir du SPIDC dans la zone de l'ALÉNA. Les membres du tribunal, ayant travaillé à la fois pour le demandeur et l'intimé dans certaines des causes bien connues des premiers jours du chapitre 11 de l'ALENA, y compris Loewen, Methanex, Pope & Talbot, UPS et Myers, apporteront leur expérience sur ces causes fondamentales, ainsi qu'un examen et des commentaires sur les développements actuels du système de règlement des différends entre investisseurs et États en vertu de l'ACEUM. Le droit international des dommages-intérêts et le processus d'évaluation qui s'applique à ces différends de plusieurs millions de dollars seront également examinés par le groupe spécial.

Le format du panel est de fournir une discussion active, plutôt qu'une série de présentations, de sorte qu'il promet d'être une expérience engageante pour le public.

Modérateur

Ian A. Laird, Crowell & Moring LLP, Washington, DC



Conférenciers

Todd J. Weiler, NAFTAClaims.com

Andrea K. Bjorklund, Université McGill, Faculté de droit

Donald M. McRae, Université d'Ottawa

Chris Milburn, Secretariat International

16 h 30 – 18 h 30

Réception

50 promenade Sussex

Réception de clôture et présentation de la médaille John E. Read

Devenez membre du CCDI

Votre inscription au congrès inclut votre adhésion au CCDI qui est valide jusqu'à la fin du congrès de l'année prochaine en 2020.

Vous connaissez quelqu'un qui voudrait devenir membre?

Le tarif régulier pour une adhésion annuelle est de 85\$ et 25\$ pour les étudiant(e)s.



Thursday, October 24 | *jeudi 24 octobre*

Registraton open from 08:00 | *Inscription ouvert commençant à 8 h* (Salle Victoria Hall, Lobby, 111 promenade Sussex Drive)

Program-at-a-glance | *Programme en bref*

08:00 - 09:00	Coffee Service <i>Service de café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
09:00 - 09:05	Opening Remarks <i>Allocution d'ouverture</i> (Salle Victoria Hall)		
09:05 - 10:30	Keynote by Payam Akhavan - Fixing the Broken Mirror: Diversity and Survival in the Global Village <i>Discours par le conférencier d'honneur : Payam Akhavan « Réparer le miroir cassé: diversité et survie dans le village planétaire »</i> (Salle Victoria Hall)		
10:30 - 10:50	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge/Freiman-Guigues)		
10:50 - 12:20 Concurrent: A <i>Simultanée : A</i>	Doctrine, Practice, and Advocacy in the Inter-American Human Rights System <i>Doctrine, pratique et plaidoyer dans le système interaméricain des droits humains</i> Victoria	Diversity Among Adjudicators: Can the Multilateral Investment Court Set a New Standard? <i>Diversité parmi les arbitres : La Cour multilatérale des investissements peut-elle établir une nouvelle norme?</i> Ottawa ABC	Distinctions that Made a Difference: Current Issues in Canadian Reception Law <i>Distinctions qui ont fait une différence : Questions d'actualité en droit canadien de réception</i> Freiman-Guigues
12:20 - 13:40	Buffet Lunch and Networking <i>Dîner buffet et réseautage</i> (Salle La Promenade)		Career Chat <i>Parlons carrières</i> (Salle Algonquin)
13:40 - 14:30	Keynote by Judge Kimberly Prost - The International Criminal Court after 20 years : Accomplishments and Challenges <i>Discours par le conférencier d'honneur : Juge Kimberly Prost « La Cour pénale internationale après 20 ans: Accomplissements et défis »</i>		
14:40 - 16:10 Concurrent: B <i>Simultanée : B</i>	The CJEU's Opinion 1/17 on the legality of the CETA's ISDS provisions: Comparative constitutional perspectives and its impact on existing treaties, including EU Member States' 1200 BITs existing treaties <i>L'Avis 1/17 de la CJUE sur la légalité du mécanisme de résolution investisseur état de l'AECG : Perspectives constitutionnelles comparées et l'impact de l'avis sur les traités existants, notamment les 1200 TBI des états membres de l'UE</i> Victoria	Transnational Futures of International Labour Law <i>Les avenir transnationaux du droit international du travail</i> Ottawa ABC	Diversity in international law-making <i>Diversité dans l'élaboration du droit international</i> Freiman-Guigues
16:10 - 16:30	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
16:30 - 18:00 Concurrent: C <i>Simultanée : C</i>	International Law and the Crisis in Chinese-Canadian Relations <i>Le droit international et la crise dans les relations sino-canadiennes</i> Victoria	Highlights of 2019 from The Canadian Yearbook of International Law <i>Actualités de 2019 de l'Annuaire canadien de droit international</i> Ottawa ABC	Interdisciplinarity and International Economic Law: Diverse Approaches in Research and Practice <i>Interdisciplinarité et droit économique international : Approches diverses en matière de recherche et de pratique</i> Freiman-Guigues
18:15 - 20:00	Reception: The Legal Adviser of Global Affairs Canada <i>Réception du juriconsulte d'Affaires mondiales Canada</i> (125 promenade Sussex Drive)		

Friday, October 25 | *vendredi 25 octobre*

Registraton open from 8:00 am | *Inscription ouvert commençant à 8 h* (Salle Victoria Hall, Lobby, 111 promenade Sussex Drive)

08:00 - 09:00	Coffee Service <i>Service de café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
09:00 - 10:30 Concurrent: D <i>Simultanée : D</i>	Different voices in international humanitarian law: Perspectives on IHL and gender, disability and religion <i>Différentes voix dans le droit international humanitaire : Perspectives sur le DIH et le genre, l'invalidité et la religion</i> Victoria	Diversity in the modes of international environmental governance <i>Diversité dans les modes de gouvernance environnementale internationale</i> Ottawa ABC	Using Technology to Make Trade Agreements Accessible to Diverse Actors <i>Utiliser la technologie pour rendre les accords commerciaux accessibles à divers acteurs</i> Freiman-Guigues
10:35 - 10:50	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
10:50 - 12:20 Concurrent: E <i>Simultanée : E</i>	Colonialism as Genocide in Slow Motion: Is International Law diverse enough to address ongoing colonial genocide <i>Le colonialisme en tant que génocide au ralenti: Le droit international est-il suffisamment diversifié pour s'attaquer au génocide colonial en cours?</i> Victoria	The diversity of the reception conditions for International Organizations and International NGO's in Canada <i>La diversité des conditions d'accueil des OI et OING au Canada</i> Ottawa ABC	Diversity and International Law: A view from the Legal Affairs Bureau at Global Affairs Canada <i>Tendances du droit international : Un point de vue de la Direction générale des affaires juridiques d'Affaires internationales Canada</i> Freiman-Guigues
12:20 - 13:30	Buffet Lunch and Networking <i>Dîner buffet et réseautage</i> (Salle La Promenade)		CCIL Annual General Meeting <i>Assemblée générale annuelle du CCDI</i> (12:45, Salle Algonquin)
13:30 - 14:30	Keynote by Dapo Akande : The Diversity of Rules on the Use of Force: Implications for Evolution of the Law <i>Discours par le conférencier d'honneur : Dapo Akande « La diversité des règles pour l'usage de la force: implications pour l'évolution du droit »</i>		
14:30 - 14:50	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
14:50 - 16:20 Concurrent: F <i>Simultanée : F</i>	Indigenous Rights in the International Legal Context <i>Les droits autochtones dans le contexte juridique international</i> Victoria	NAFTA Chapter 11 – Looking forward while glancing backward <i>Chapitre 11 de l'ALENA - Regarder vers l'avenir en regardant en arrière</i> Ottawa ABC	
16:30 - 18:30	Closing Reception and 25th Anniversary Celebration of the Trade Law Bureau <i>Réception de clôture et célébration des 25 ans de la Direction du droit commercial international</i> (50 promenade Sussex Drive)		



Simultaneous interpretation is available in Victoria Hall and Ottawa ABC. | *L'interprétation simultanée est disponible à la salle Victoria et la salle Ottawa ABC.*